

**MAIRIE DE MONTMOREAU****- 16190 -****EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'an deux mille vingt quatre, le deux octobre, à dix-huit heures**, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :**D\_2024\_10\_77**Date de convocation du conseil : **27 septembre 2024**Nombre de conseillers  
en exercice : **26**

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, Mme BLANDINEAU Annette, M. BRUNO Thierry, Mme CAILLETEAU Muriel, Mme CHARRANNAT Corinne, Mme CHASTEL Ita, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme GODREAU Sandrine, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, Mme PIVETEAU Béatrice, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, Mme WILLAUME Francine.

Nombre de conseillers  
présents : **20**Nombre de votants : **26**Absents excusés :

M. DEMESSEMAKERS Olivier a donné pouvoir à Mme CHARRANNAT Corinne  
Mme HERAUD Murielle a donné pouvoir à M. MICHELET Philippe  
M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice  
M. PAUL-HAZARD Michel a donné pouvoir à M. PUYDOYEUX Jean-Jacques  
M. VIGIER Pascal a donné pouvoir à Mme GODREAU Sandrine  
Mme VRILLAUD Bernadette a donné pouvoir à Mme CHASTEL Ita

Objet : **Valorisation du bourg  
de St Amant – Marchés de  
travaux**Secrétaire de séance : Madame WILLAUME Francine

M. Jean-Jacques PUYDOYEUX expose au conseil municipal que la consultation des entreprises, dans le cadre des travaux de valorisation du bourg de St Amant de Montmoreau s'est déroulée du 5 août 2024 au 16 septembre 2024.

La consultation comprenait 2 lots :

- Lot 1 : VRD => 5 offres ont été reçues
- Lot 2 : Paysage => 2 offres ont été reçues

Suite à l'analyse des offres présentée en commission MAPA le 19 septembre 2024 et au classement proposé par la maîtrise d'œuvre, la commission a émis un avis favorable pour retenir l'offre de la Société SCOTPA, en ce qui concerne le lot 1, pour un montant de 449 481,50 € HT.

En ce qui concerne le lot 2 Paysage, des demandes de précisions ainsi qu'une nouvelle offre ont été sollicitées auprès des deux candidats et seule l'une des entreprises a répondu

La commission MAPA s'est à nouveau réunie le 27 septembre 2024 et après analyse des réponses de l'entreprise, la commission a émis un avis favorable pour retenir l'Entreprise « Les Jardins de l'Angoumois » sur la base de sa nouvelle offre d'un montant de 218 724,15 € HT.

Il est rappelé aux membres du conseil municipal qu'une enveloppe budgétaire, pour ces travaux, a été inscrite au Budget 2024 à hauteur de 670 250 € HT.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,**

**EST FAVORABLE à l'avis de la commission pour attribuer les marchés tels que déclinés ci-dessus.**

**AUTORISE Monsieur le Maire à signer ces marchés ainsi que les pièces y afférentes.**

Fait et délibéré les jour, mois  
et an que dessus.

Emis le 02/10/2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire  
le 04/10/2024

Le Maire,  
Jean-Michel BOLVIN